

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de
Berne

Tél. +41 31 359 71 11
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

Évaluation de la consultation sur le modèle global du futur promotion des fédérations dans le sport suisse, y compris les conclusions du Conseil exécutif de Swiss Olympic

18.6.2024

Table des matières

1.	Introduction	2
2.	Vue d'ensemble des participants à la consultation	2
3.	Méthodologie	2
4.	Résumé des retours	3
5.	Conclusions	5
	Annexe 1 : Retours pour chaque question	8
	Annexe 2 : Modèle global de la promotion des fédérations adapté	15

1. Introduction

En avril 2024, le Conseil exécutif de Swiss Olympic a lancé la procédure de consultation sur le modèle global du futur promotion des fédérations dans le sport suisse. Ceci après avoir organisé plusieurs ateliers avec des représentant(e)s de fédérations sportives, d'organisations partenaires, de la Swiss Olympic Athletes Commission, de la Formation des entraîneurs Suisse, de l'ASSS, de l'Aide sportive, des offices sportifs cantonaux et de l'Office fédéral du sport (janvier 2024).

L'intention du Conseil exécutif est formulée de la manière suivante dans le texte d'accompagnement de la consultation :

« Avec la présente proposition relative au futur promotion des fédérations, Swiss Olympic souhaite entretenir un partenariat d'égal à égal avec ses membres. Cela passera en premier lieu par l'augmentation de la liberté et de la flexibilité des fédérations concernant l'utilisation des fonds. En parallèle, il ne s'agit pas de révolutionner le système actuel, qui fonctionne bien, mais de le réformer. Les fédérations sportives doivent ainsi être soutenues de la meilleure manière possible afin d'être en mesure de gérer les défis actuels et de garantir le succès du sport suisse. »

La consultation qui vient d'être menée porte sur le modèle global et son champ d'action. Le modèle et ses critères feront l'objet d'une nouvelle consultation dans le cadre d'une deuxième procédure de consultation (dès décembre 2024).

2. Vue d'ensemble des participants à la consultation

Les président(e)s, directeurs/trices, responsables du sport de performance, du sport de masse et de l'éthique des fédérations sportives nationales, les représentant(e)s des organisations partenaires de Swiss Olympic ayant un lien avec la promotion des fédérations, les représentant(e)s de la Swiss Olympic Athletes Commission, de Formation des entraîneurs Suisse, de l'Armée suisse, des offices sportifs cantonaux, de l'ASSS, de l'Aide sportive ainsi que de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport et de l'Office fédéral du sport OFSPO ont été contacté(e)s par e-mail le 11 avril 2024 afin de participer à la consultation.

Au 31 mai 2024, les retours suivants ont été reçus :

- Fédérations sportives nationales de classification 1-3	30
- Fédérations sportives nationales de classification 4-5	12
- Organisations partenaires en lien avec la promotion des fédérations	12
- Offices sportifs cantonaux	13
- OFSPO, Fondation suisse pour l'encouragement du sport, Formation des entraîneurs Suisse, Centre de compétences sport de l'armée	4
Total des réponses évaluées	71

Swiss Olympic remercie toutes les organisations pour leurs retours détaillés et constructifs. L'idée est d'illustrer dans ce résumé tous les aspects essentiels et de nous servir de cette base pour continuer à développer le modèle global du futur promotion des fédérations.

3. Méthodologie

Tous les retours ont été triés par question et examinés par l'équipe d'évaluation, composée de quatre personnes. Les réponses ont généralement été analysées dans leur ensemble et par groupes d'acteurs.

Pour l'évaluation quantitative (cf. graphiques dans les chapitres suivants), les réponses ont été catégorisées (de positif à négatif) par l'équipe d'évaluation. En raison de la formulation des questions « Êtes-vous favorable à ce que...? » et du fait que le tri a été effectué par plusieurs personnes, cette classification par l'équipe d'évaluation est, il est vrai, légèrement subjective, mais demeure pertinente. Les pourcentages indiqués ne doivent toutefois pas être utilisés comme valeurs exactes. Les déclarations ont également été évaluées sur le plan qualitatif : les affirmations similaires ont été regroupées, et les affirmations individuelles présentant des aspects importants ou nouveaux ont été distinguées. Les affirmations souvent citées et jugées importantes ont été explicitement reprises dans le rapport (cf. annexe 1 Retours pour chaque question).

L'équipe d'évaluation a finalement déduit les points forts et critiques essentiels à partir de l'analyse de toutes les données. Ces points forts et critiques ont ensuite été discutés lors d'un atelier avec l'ensemble de l'équipe de projet, y compris les représentant(e)s des organismes de financement. Des propositions d'adaptation ont été élaborées dans ce cadre (cf. chapitre 5. Conclusions).

4. Résumé des retours

Le modèle global présenté pour le futur promotion des fédérations est très bien accueilli dans ses grandes lignes. En particulier, les domaines d'encouragement sont considérés comme pertinents, et les prémisses sont perçues comme correctes et importantes. Les critiques portent généralement sur cinq aspects, avec une attention particulière qui devra être accordée à l'enveloppe de développement proposée, à la pondération des fonds ainsi qu'aux modèles de comptes (accounts) dans la suite du projet.

L'intégration des parties prenantes dans le processus en cours est généralement saluée, en particulier la consultation sur le modèle global. Mais cette implication précoce a également pour conséquence de générer de nombreuses interprétations et craintes en raison de l'absence (provisoire) de critères concrets et de détails sur les étapes de la procédure (y compris les standards de la branche). Une source d'incertitudes réside en particulier dans l'aspect selon lequel il est prévisible qu'il n'y aura pas de ressources supplémentaires à disposition pour la mise en œuvre du promotion des fédérations et qu'il y aura donc des gagnants et des perdants, ou alors des déplacements de fonds.

Points positifs

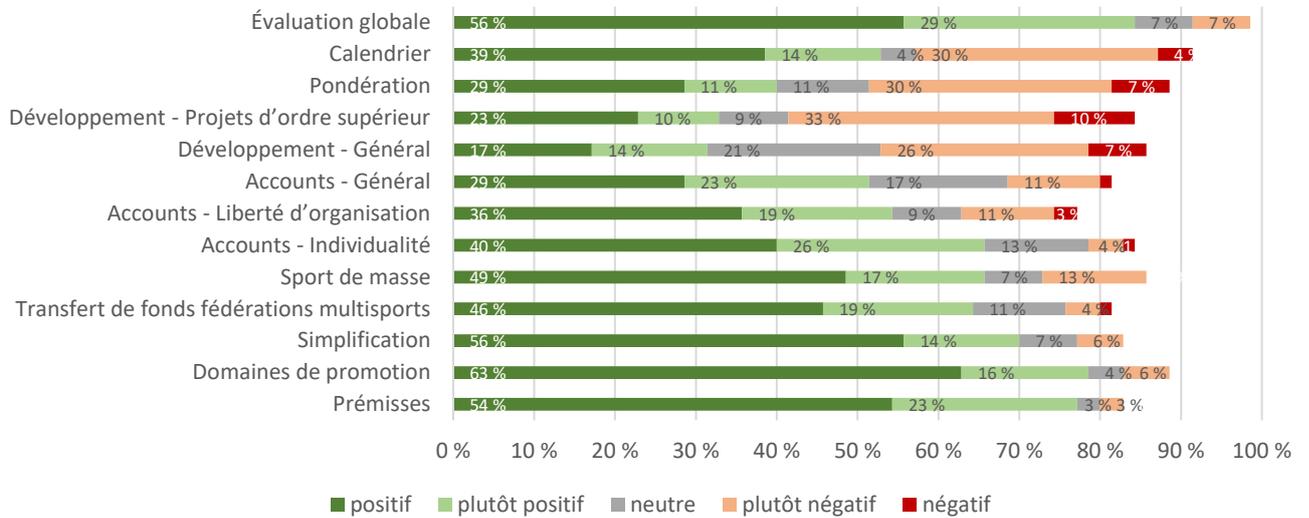
- La nécessité d'agir en faveur d'une « réforme » du promotion des fédérations est reconnue.
- Les prémisses proposées suscitent l'approbation, en particulier le fait que
 - o l'accent principal est mis sur le sport d'élite
 - o Renforcement du management
 - o Plus grande liberté d'organisation
 - o L'éthique et la durabilité sont omniprésentes
- Les domaines d'encouragement retenus sont pertinents.

Principales critiques

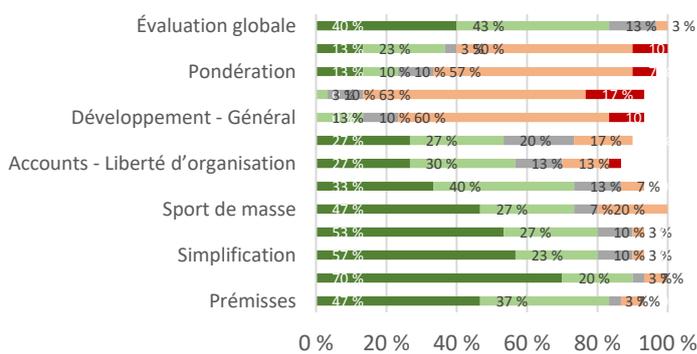
1	<p>Domaine du développement, y compris pondération</p> <p>Ce domaine d'encouragement est le plus critiqué : premièrement, la part de 20% est jugée trop élevée. Deuxièmement, on s'attend à une augmentation des coûts (mobilisation des ressources) pour la soumission de projets. Et troisièmement, la sécurité de planification réduite fait l'objet de critiques. La proposition d'allouer des fonds de cette enveloppe à des projets d'ordre supérieur (sous la direction de Swiss Olympic) suscite également des critiques.</p>
2	<p>Ventilation par types de comptes (Accounts)</p> <p>Le principe est approuvé, même s'il ne suscite pas un immense enthousiasme. Des questions critiques sont posées du côté des Key Accounts potentiels (liberté d'organisation) et du côté des Strategic Accounts (valeur ajoutée, business plan).</p>
3	<p>Calendrier de la mise en œuvre</p> <p>Ce sont principalement les fédérations sportives de classification 1 à 3 qui considèrent le calendrier proposé comme très « sportif » (par rapport à la consultation, à la sécurité de planification et à l'entrée en vigueur). Il convient d'examiner si le processus doit être prolongé, notamment en pensant à la composition du nouveau Conseil exécutif.</p>
4	<p>Domaine Personnel sportif et Mesures sportives</p> <p>La répartition est partiellement remise en question, et une fusion des deux domaines d'encouragement est proposée. Cela permettrait de renforcer l'accent mis sur le cœur de l'action qu'est le sport.</p>
5	<p>La place accordée au sport de masse dans le modèle global n'est pas encore suffisante</p> <p>Cette critique se retrouve dans tous les groupes interrogés. L'intégration par analogie au concept FTEM est certes perçue comme logique, mais les ressources allouées au sport de masse n'apparaissent pas de manière suffisamment explicite dans le modèle global. En parallèle, le sport d'élite critique le fait que des fonds soient transférés vers le sport de masse.</p>

Tendances pour chaque question

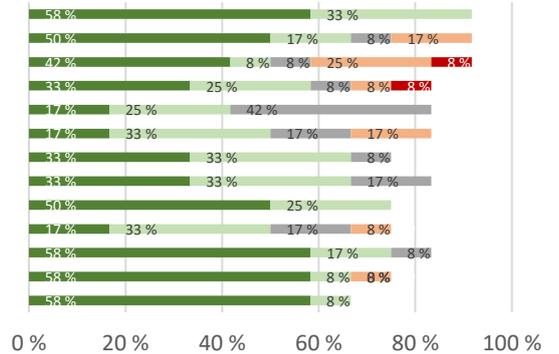
Tendances « globales » (résumé de tous les participants à la consultation)



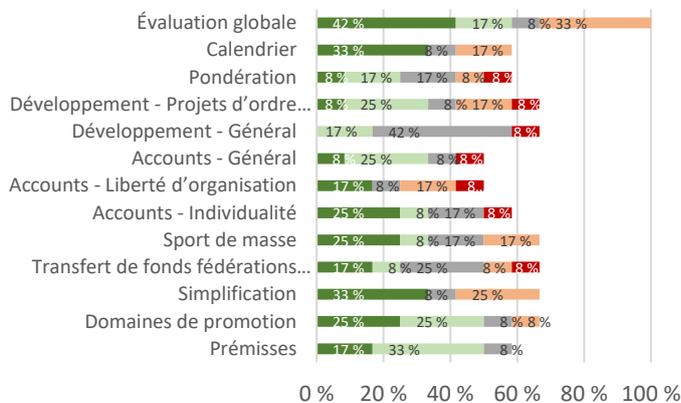
Fédérations sportives nationales de classification 1-3



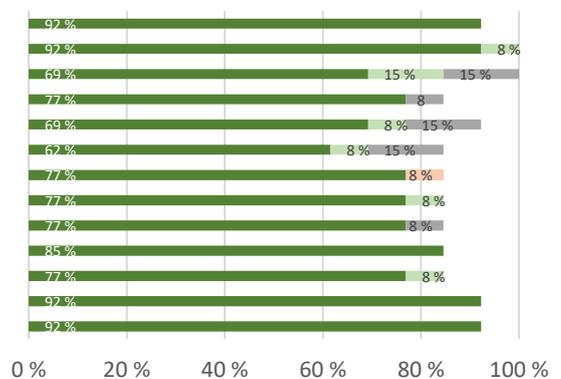
Fédérations sportives nationales de classification 4-5



Organisations partenaires en lien avec la promotion des fédérations



Offices sportifs cantonaux



Les réponses de l'OFSPPO, de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport, de Formation des entraîneurs Suisse ainsi que de l'armée n'ont pas pu être évaluées selon ce schéma. Ces institutions sont fondamentalement favorables à tous les aspects.

5. Conclusions

Les conclusions de la présente consultation ont été élaborées par la direction de projet élargie, la direction et des représentant(e)s des deux organismes de financement, à savoir l'OFSPPO et la Fondation suisse pour l'encouragement du sport. Elles ont été adoptées par le Conseil exécutif le 18 juin 2024.

1

Domaine du développement, y compris pondération

Ce domaine d'encouragement est le plus critiqué : premièrement, la part de 20% est jugée trop élevée. Deuxièmement, on s'attend à une augmentation des coûts (mobilisation des ressources) pour la soumission de projets. Et troisièmement, la sécurité de planification réduite fait l'objet de critiques. La proposition d'allouer des fonds de cette enveloppe à des projets d'ordre supérieur (sous la direction de Swiss Olympic) suscite également des critiques.

Justifications/réflexions :

- Il est compréhensible qu'un nombre important de fédérations souhaitent réduire la pondération du domaine d'encouragement Développement. Les principales raisons invoquées sont le manque de prévisibilité et la crainte de coûts importants pour la soumission de projets et le reporting.
- En revanche, la proposition de supprimer totalement le domaine d'encouragement Développement ou d'intégrer une enveloppe de développement à chaque domaine d'encouragement Management, Personnel sportif et Sport rendrait très difficile le développement global du sport suisse et la prise en compte des objectifs stratégiques des organismes de financement.
- Les autres propositions d'adaptation de la pondération en dehors de l'enveloppe de développement (p. ex. baisse de la pondération du management ou augmentation de la pondération du sport de masse) ne constituent d'une part que des avis individuels et iraient d'autre part à l'encontre des prémisses qui sont expressément reconnues par une grande majorité (accent sur le sport d'élite et renforcement du management).
- Le fonctionnement du domaine d'encouragement Développement suscite de grandes interrogations au sein des fédérations. Afin d'être plus concret et plus clair, il faut investir sur le sujet dans le cadre de la discussion sur les critères. Des mesures d'incitation à la collaboration doivent être intégrées.
- L'octroi de fonds pour des projets d'ordre supérieur sous la direction de Swiss Olympic est jugé de manière très critique, du moins avec les modes de fonctionnement et la pondération proposés jusque-là.

Conclusions :

- ➔ Le domaine d'encouragement Développement est maintenu en tant que domaine séparé.
- ➔ La pondération du domaine d'encouragement doit être réduite à 10%. Les fonds ainsi libérés sont affectés au domaine d'encouragement Sport.
- ➔ Les aspects de la sécurité de planification, de la réduction des coûts et de la collaboration doivent être pris en compte dans l'élaboration du mode de fonctionnement et des critères du domaine d'encouragement Développement. Les aspects relatifs aux demandes de subvention doivent en particulier faire l'objet d'une nouvelle réflexion.

2

Ventilation par types de comptes (Accounts)

Le principe est approuvé, même s'il ne suscite pas un immense enthousiasme. Des questions critiques sont posées du côté des Key Accounts potentiels (liberté d'organisation) et du côté des Strategic Accounts (valeur ajoutée, business plan).

Justifications/réflexions :

- Dans les documents mis en consultation et en particulier dans la description du modèle, il n'a pas été possible de montrer aux fédérations que l'affectation à quatre domaines d'encouragement (Key Accounts) représente le cas normal, tandis que les Strategic Accounts et les Basis Accounts constituent des exceptions qui semblent fondées en raison de ressources globales réduites (Basic) ou d'instruments de planification optimaux (Strategic).
- Une plus-value en tant que Strategic Account n'a pas été reconnue.
- Les fédérations attachent nettement plus d'importance au souhait d'une liberté d'organisation aussi grande que possible qu'au besoin de lignes directrices minimales dans l'utilisation des fonds (utilisation uniquement dans le domaine d'encouragement concerné), comme cela était encore souhaité lors des ateliers de janvier. En parallèle, des voix s'élèvent pour rappeler qu'une plus grande liberté d'organisation peut aussi signifier une augmentation des coûts.
- La volonté de renforcer la collaboration individuelle entre Swiss Olympic et les fédérations est reconnue et doit être poursuivie.

Conclusions :

- ➔ La catégorie Strategic Account est abandonnée et intégrée dans la catégorie Key Accounts.
- ➔ La catégorie Basic Accounts est maintenue.
- ➔ La catégorie Key Account bénéficie d'une plus grande liberté d'organisation dans l'utilisation des fonds grâce à la fusion des domaines d'encouragement Personnel sportif et Mesures sportives (cf. point 4).

3

Calendrier de la mise en œuvre

Ce sont principalement les fédérations sportives de classification 1 à 3 qui considèrent le calendrier proposé comme très « sportif » (par rapport à la consultation, à la sécurité de planification et à l'entrée en vigueur). Il convient d'examiner si le processus doit être prolongé, notamment en pensant à la composition du nouveau Conseil exécutif.

Justifications/réflexions :

- La Fondation suisse pour l'encouragement du sport, en particulier, recommande de donner un peu plus de temps au nouveau Conseil exécutif pour prendre des décisions.
- Certaines fédérations souhaitent que la phase de consultation (actuellement proposée en déc./jan.) soit prolongée.
- Certaines fédérations souhaitent que la mise en œuvre soit reportée à 2029 au lieu de 2027. D'un côté, les organismes de financement exigent une mise en œuvre rapide. De l'autre, le nouveau promotion des fédérations leur apportera des améliorations (liberté d'organisation, renforcement de la gestion, etc.), dont le report ne profitera à personne. La prémisse selon laquelle il ne doit pas y avoir de grands perdants garantit une certaine stabilité dans le changement.

Conclusions :

- ➔ La phase de consultation sera prolongée d'un mois et durera désormais de décembre 2024 à février 2025.
- ➔ La décision finale du Conseil exécutif n'interviendra qu'en juin ou en septembre 2025.
- ➔ La mise en œuvre en 2027 est maintenue.

4

Domaine Personnel sportif et Mesures sportives

La répartition est partiellement remise en question, et une fusion des deux domaines d'encouragement est proposée. Cela permettrait de renforcer l'accent mis sur le cœur de l'action qu'est le sport.

Justifications/réflexions :

- Certaines fédérations proposent de fusionner le personnel sportif et les mesures sportives, surtout pour obtenir une plus grande flexibilité dans l'utilisation des fonds.
- Il existe une relation de cause à effet entre les deux domaines d'encouragement : l'augmentation des ressources dans le domaine Personnel sportif entraîne généralement une augmentation des coûts dans le domaine Mesures sportives.
- Pour garantir la capacité de gestion au sein du (grand) domaine d'encouragement Sport, il est important de continuer à voir clairement combien de points sont attribués à quels aspects, personnes, disciplines sportives ou mesures lors de l'évaluation.

Conclusions :

- ➔ Les anciens domaines d'encouragement Personnel sportif et Mesures sportives sont regroupés dans le domaine d'encouragement Sport. Mais cela n'est le cas que dans le contexte de l'utilisation des fonds.
- ➔ Au niveau des critères d'évaluation, les trois pôles de critères Personnel sportif, Sport d'élite et Sport de masse sont maintenus.

5

La place accordée au sport de masse dans le modèle global n'est pas encore suffisante

Cette critique se retrouve dans tous les groupes interrogés. L'intégration par analogie au concept FTEM est certes perçue comme logique, mais les ressources allouées au sport de masse n'apparaissent pas de manière suffisamment explicite dans le modèle global. En parallèle, le sport d'élite critique le fait que des fonds soient transférés vers le sport de masse.

Justifications/réflexions :

- Les annexes au modèle global mentionnent les ressources prévues pour le sport de masse (5%), mais ce dernier n'apparaît explicitement sur l'esquisse du modèle global que dans les critères d'évaluation. De même, l'intégration d'une personne responsable du sport de masse dans le domaine d'encouragement Personnel sportif n'a manifestement pas été suffisamment explicite.
- De nouvelles idées de rattachement du sport de masse ont parfois été soulevées dans la procédure de consultation : le sport de masse comme domaine à part entière ou le sport de masse dans le management. Si les ressources allouées au sport de masse sont tout simplement trop faibles pour que ce thème fasse l'objet d'un domaine d'encouragement à part entière, son intégration dans le management semble aller à l'encontre de l'idée de base du concept FTEM. Le sport de masse est la base du succès du sport d'élite sur le long terme. Il s'agit donc de considérer la promotion du sport de manière globale.
- Un certain rééquilibrage des fonds du sport d'élite vers le sport de masse existe indépendamment du placement. Aujourd'hui, près de 95% des subventions sont allouées au sport d'élite. Si, à l'avenir, des fonds (même minimes) doivent être alloués au sport de masse, ils devront majoritairement provenir du sport d'élite. Toutefois, le futur modèle d'encouragement offrira aux fédérations la flexibilité d'engager plus ou moins de moyens dans le sport de masse, selon leur propre appréciation.
- Les adaptations du modèle proposées au point 4 permettent de clarifier la répartition et la délimitation du sport de masse dans les domaines d'encouragement Personnel sportif et Mesures sportives.

Conclusions :

- ➔ Le sport de masse est intégré ou reste dans le nouveau domaine d'encouragement Sport (ancien domaine d'encouragement Personnel sportif et Mesures sportives).
- ➔ Le sport de masse reste un pôle de critères d'évaluation à part entière.
- ➔ Les points d'évaluation et les fonds alloués seront désormais indiqués par groupe de critères et non plus seulement par domaine d'encouragement, comme c'était le cas jusque-là.

Conclusion additionnelle :

- ➔ Le domaine d'encouragement « Management » est renommé « Tâches de base ». Cela permet ainsi de mettre l'accent sur les tâches fondamentales de la fédération (→ voir également l'annexe 2 : modèle d'encouragement adapté)

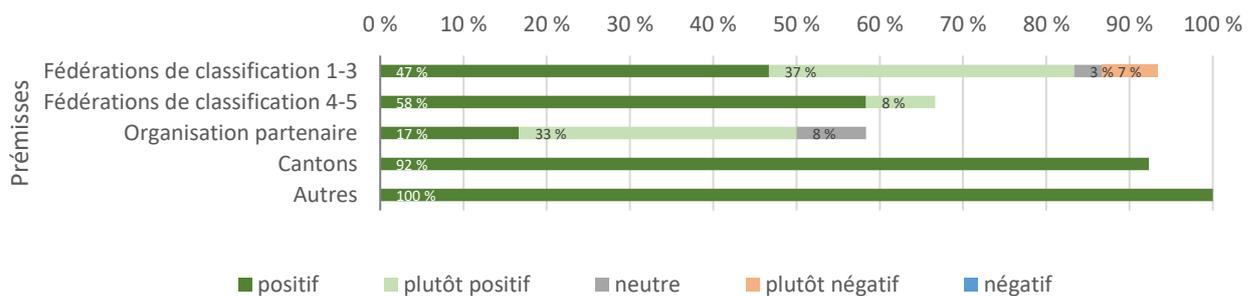
Annexe 1 : Retours pour chaque question

Question 1 :

Pour l'élaboration du futur modèle de promotion des fédérations, le conseil exécutif s'est basé sur les prémisses suivantes. Avez-vous des remarques à ce sujet ?

- Le sport de performance est au centre des préoccupations.
- Le management/la direction de la fédération est renforcé/e.
- Pas de révolution, mais une réforme. Des changements oui, mais pas de "grands" perdants.
- L'affectation est réduite, un développement plus individuel et plus libre est rendu possible.
- L'accent est mis sur le soutien du personnel (direction de la fédération, gestion du sport, entraîneurs).
- Les critères prospectifs et qualitatifs sont davantage évalués.
- L'éthique et la durabilité sont intégrées dans les conditions et les critères de calcul.

Orientation générale



Réponses les plus fréquentes :

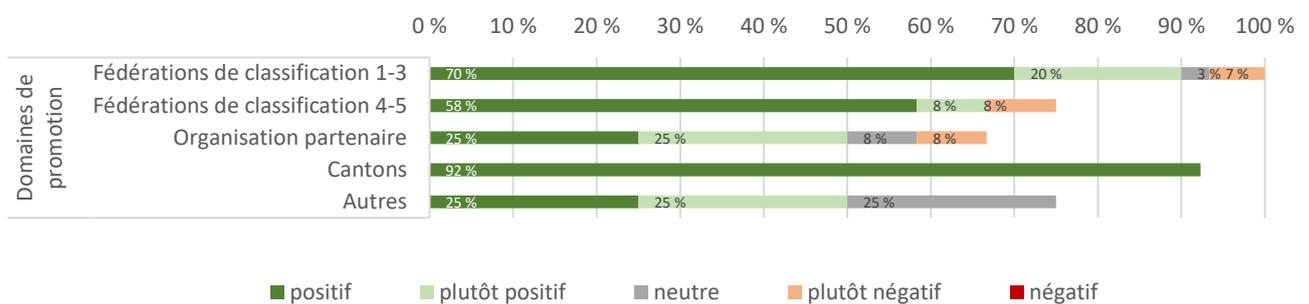
- Le sport d'élite doit conserver son rôle central
- Le renforcement du management et du personnel sportif est salué
- L'éthique et la durabilité dans le sport sont considérées comme importantes
- Il faut garder à l'esprit la sécurité de planification des fédérations

Question 2 :

Comment jugez-vous le modèle en ce qui concerne les quatre domaines d'encouragement "management", "personnel sportif", "mesures sportives" et "développement" ?

a. Considérez-vous que les quatre domaines d'encouragement proposés sont les domaines essentiels pour un soutien efficace des fédérations sportives suisses ?

Orientation générale

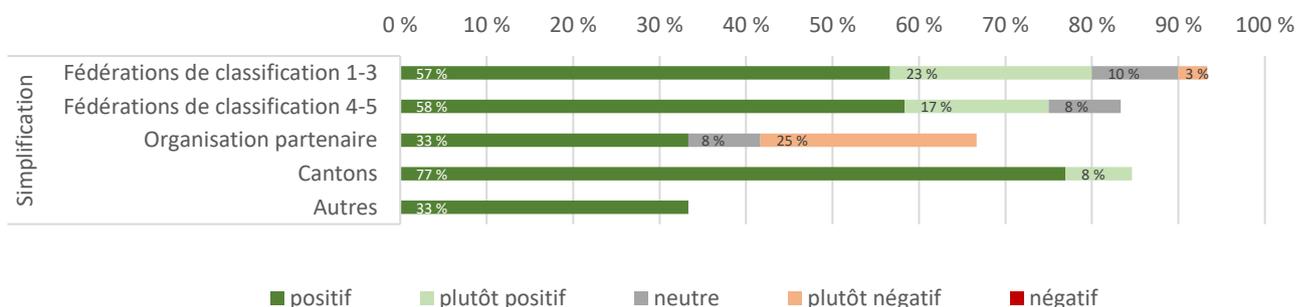


Réponses les plus fréquentes :

- La structuration par domaines d'encouragement est globalement saluée
- Le domaine Développement est le plus remis en question (voir aussi les réponses aux questions 4 a/b).
- À examiner : regroupement des domaines Personnel sportif et Mesures sportives

b. La simplification ainsi voulue et, en même temps, la liberté d'organisation accrue pour les fédérations sportives sont-elles souhaitables ?

Orientation générale



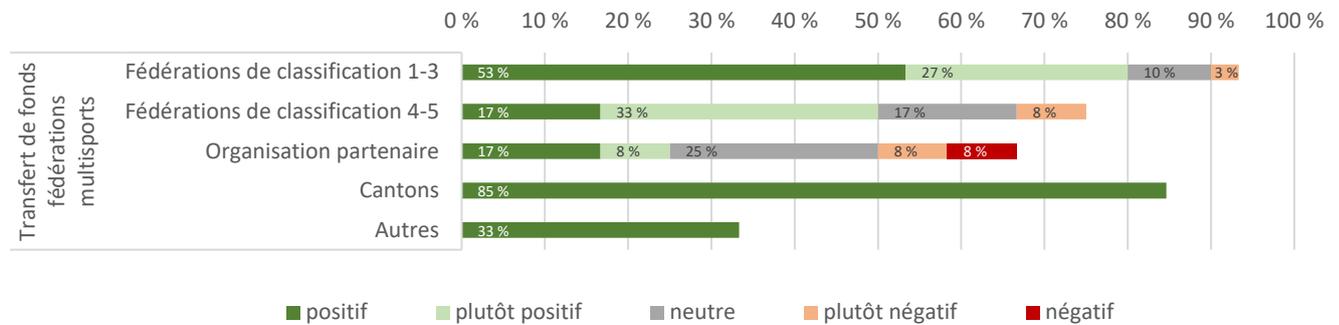
Réponses les plus fréquentes :

- Forte adhésion à la liberté d'organisation
- Les besoins individuels des fédérations doivent être davantage pris en compte
- Il manque encore des informations plus détaillées sur ce point
- Manque de clarté quant à la mise en œuvre

c. Comment évaluez-vous la possibilité pour les fédérations multisports d'utiliser les ressources générées par un sport dans une autre sport ?

Orientation générale

Les fédérations multisports actuelles sont favorables à cette possibilité.

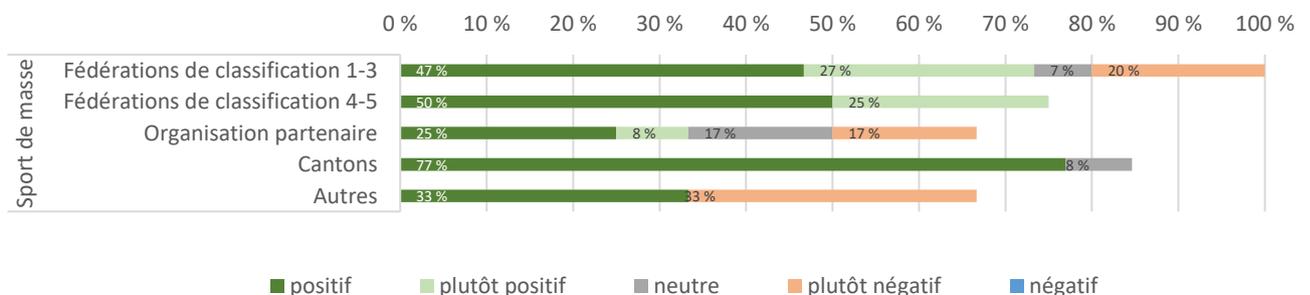


Réponses les plus fréquentes :

- Globalement positif
- Le potentiel de conflit au sein des fédérations ne doit pas être sous-estimé
- Définir des directives de mise en œuvre

d. Le placement du sport de masse dans le domaine d'encouragement « Mesures sportives » (basé sur un concept d'encouragement du sport FTEM) ainsi que dans le domaine d'encouragement « Personnel sportif » est-il correct?

Orientation générale



Réponses les plus fréquentes :

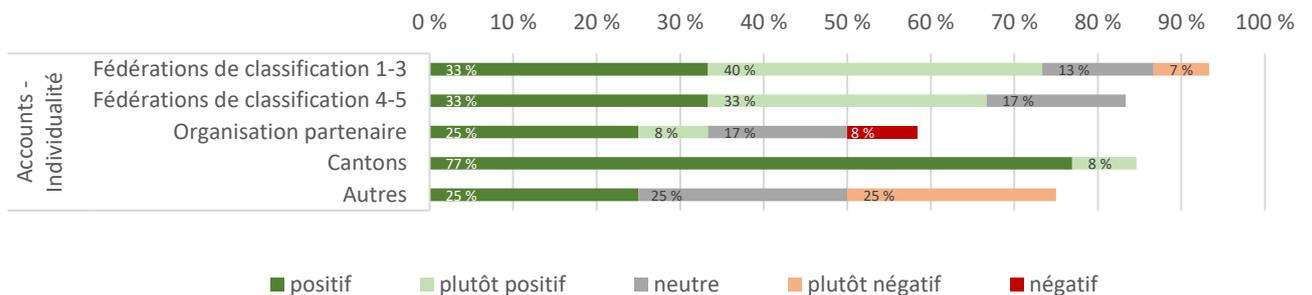
- La promotion du sport de masse dans le cadre du concept FTEM est considérée comme importante (mieux intégrer le sport de masse)
- Ne pas réduire les moyens alloués jusque-là au sport d'élite

Question 3 :

Comment jugez-vous l'idée des trois types d'Accounts Basic, Key et Strategic...

a. ...dans le but de permettre des collaborations plus individuelles avec l'association faitière (durées différentes et contrats de prestations individualisés, business plan) ?

Orientation générale

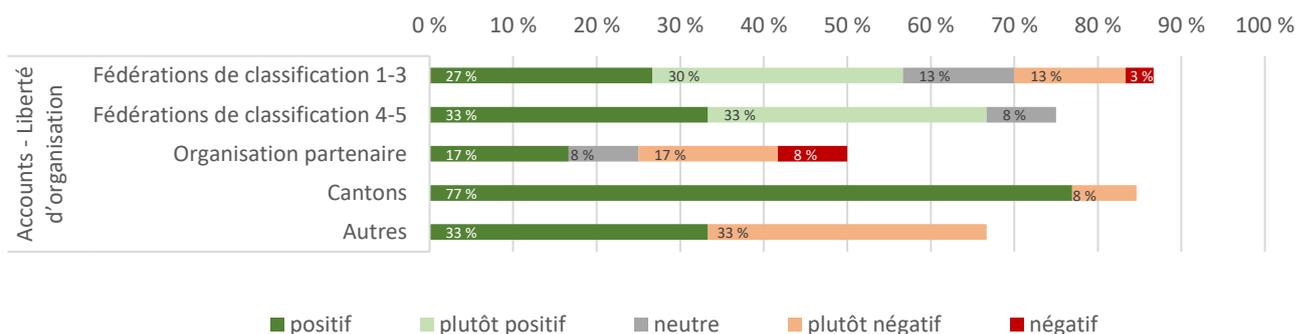


Réponses les plus fréquentes :

- Une collaboration plus individuelle est bien accueillie
- La différenciation et la valeur ajoutée de Strategic Accounts et de Key Accounts ne sont pas claires, en particulier en ce qui concerne l'attribution des fonds

b. ...dans le but d'accorder aux Strategic Accounts et aux Basic Accounts une liberté d'organisation encore plus grande dans l'utilisation des fonds à leur reviennent ?

Orientation générale

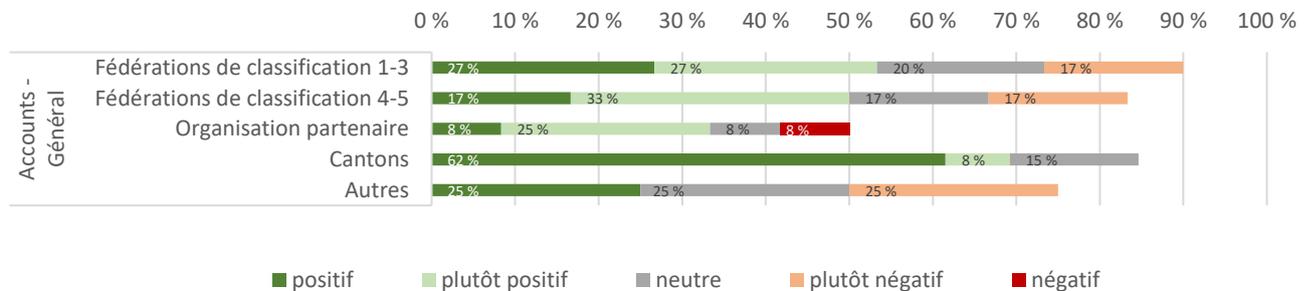


Réponses les plus fréquentes :

- La raison pour laquelle les Key Accounts doivent avoir moins de liberté d'organisation que les autres n'est pas claire
- La valeur ajoutée pour les Strategic Accounts n'est pas évidente
- Les idées relatives au « business plan » nécessitent des informations supplémentaires

c. ... en général ?

Orientation générale



Réponses les plus fréquentes :

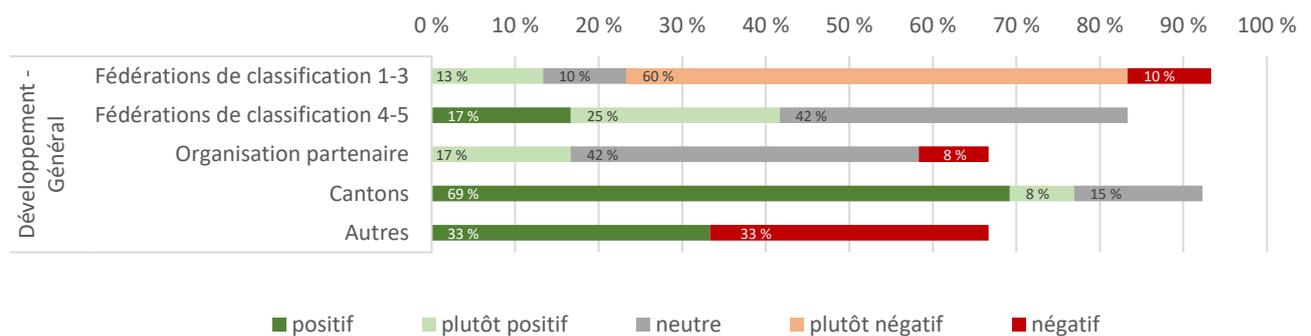
- Le regroupement est jugé utile
- Dans l'état actuel des choses, il manque des informations approfondies sur le cadre réglementaire, les critères, les classifications, l'attribution des fonds, etc.

Question 4 :

Comment évaluez-vous le domaine d'encouragement « Développement » ?

a. Quelles sont vos attentes en termes de contenu et de structure pour le domaine financement proposé ?

Orientation générale

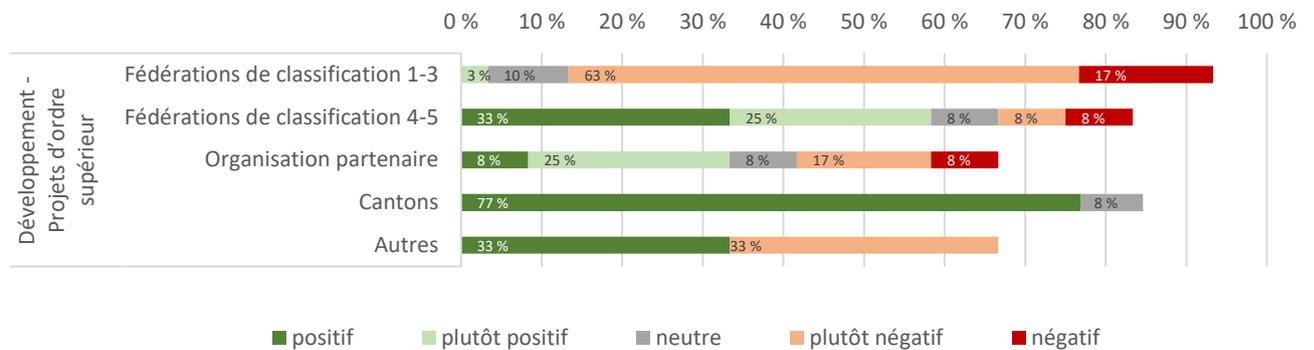


Réponses les plus fréquentes :

- Vérifier si les développements ne peuvent pas être implantés dans les autres domaines
- Une allocation de 20% des fonds à ce domaine est trop élevée
- La soumission de projets entraîne un surcroît de charges pour les fédérations et la mobilisation de ressources humaines
- Une grande transparence doit être garantie lors de l'évaluation et de l'attribution des projets

b. Seriez-vous prêt à ne pas verser l'argent de ce domaine d'encouragement directement aux fédérations, mais à l'investir dans des projets interfédéraux en faveur des fédérations (p. ex. le projet Parc olympique suisse) ?

Orientation générale



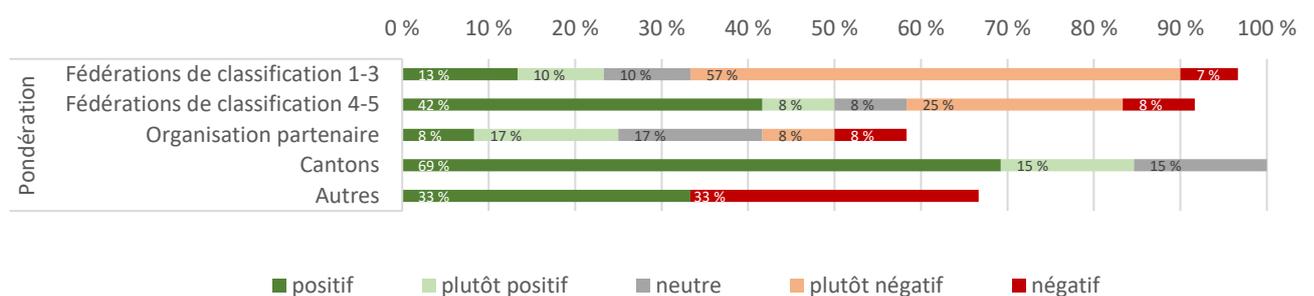
Réponses les plus fréquentes :

- Valeur ajoutée pas (encore) identifiable sans informations supplémentaires
- Garder à l'esprit les besoins et les possibilités des petites fédérations
- Rechercher des sources de financement supplémentaires pour les projets d'ordre supérieur

Question 5 :

Êtes-vous d'accord avec la pondération proposée pour les domaines d'encouragement ?

Orientation générale



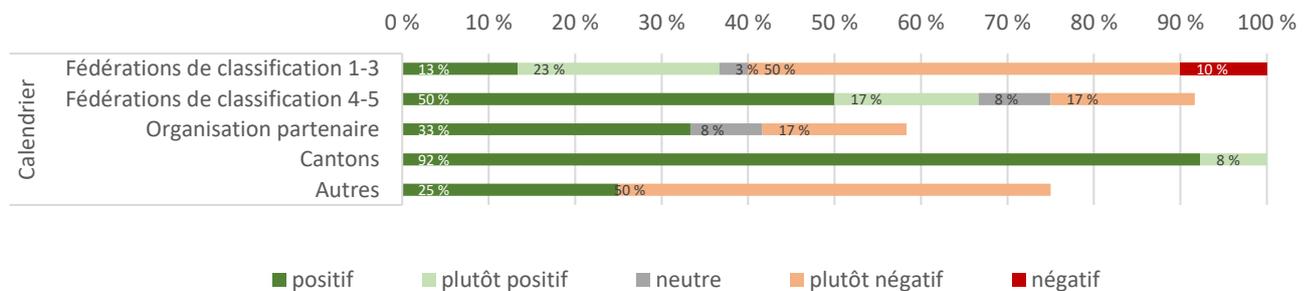
Réponses les plus fréquentes :

- Une allocation de 20% pour les projets de développement est trop élevée
- La pondération du domaine Management est un peu trop élevée par rapport aux autres domaines clés
- Manque de clarté quant à la pondération du sport de masse

Question 6 :

Le calendrier esquisé pour l'entrée en vigueur et la mise en œuvre du futur soutien aux fédérations est-il plausible et réalisable ?

Orientation générale



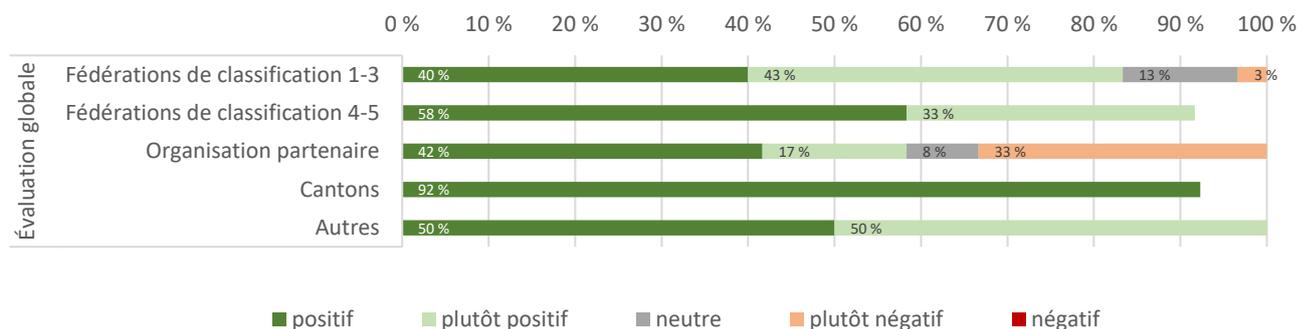
Réponses les plus fréquentes :

- Ce sont principalement les fédérations sportives de classification 1 à 3 qui considèrent le calendrier proposé comme très « sportif » (par rapport à la consultation, à la sécurité de planification et à l'entrée en vigueur)
- Souhait d'une promotion des fédérations venant de Swiss Olympic via une administration simplifiée, des modèles de documents, un soutien individuel
- Tenir compte des changements au sein du conseil exécutif (présidence, membres) et de la direction de l'OFSP, prolonger le processus si nécessaire

Question 7 :

Êtes-vous globalement favorable au modèle global proposé pour le futur soutien aux fédérations ? Avez-vous d'autres remarques et/ou suggestions à formuler concernant le modèle global du futur soutien aux fédérations ?

Orientation générale



Réponses les plus fréquentes :

- Attitude essentiellement positive à l'égard du modèle global proposé
- Le manque d'informations sur les directives, les critères et les conséquences rend difficile la formation d'une opinion définitive
- L'implication des parties prenantes dans la suite du processus (notamment lors de l'élaboration du catalogue de critères) est importante (→ garantir un processus participatif).
- Souhait d'une réduction ou d'une simplification des contraintes administratives
- Repenser le domaine d'encouragement Développement

Annexe 2 : Modèle global de la promotion des fédérations adapté

Modèle global de la promotion des fédérations dès 2027 – adopté par le Conseil exécutif le 18.06.2024

	Domaine de promotion Tâches de base	Domaine de promotion Sport			Domaine de promotion Développement
Contributions d'encouragement	KEY ACCOUNT Fédérations avec des cotisations moyennes/élevées ; CP individualisée 4 ans Contribution de la fédération au financement des tâches de base Utilisation des fonds conformément à la stratégie/ planification de la fédération	Contribution de la fédération au financement du sport Utilisation des fonds conformément à la stratégie/planification de la fédération Contributions à l'utilisation CISIN			Contribution de la fédération au financement des thèmes de développement ESG – Environmental, Social, Governance & Sport <i>(Actuellement, p. ex. inclusion, contributions à l'organisation des CE/CM en Suisse, équipes nationales féminines, mesures olympiques, Innovation Hub)</i>
	BASIC ACCOUNT Fédérations avec des cotisations basses ; CP 4 ans Contribution de la fédération pour le financement des tâches de base et du sport Utilisation des fonds en fonction des besoins propres Contributions à l'utilisation CISIN				
Évaluation des fédérations/sports <i>(des montants sont définis sur la base de critères quantitatifs, qualitatifs, rétrospectifs et prospectifs)</i>	Évaluation tâches de base par fédération	Évaluation personnel sport par fédération	Évaluation sport de performance par sport	Évaluation sport de masse par fédération	tbd
Budget total 70 Mio <i>(montant à répartir entre les fédérations par type de contribution ; total des contributions : 70 mio = 100%)</i>	20% pour les tâches de base (total d'environ 14 mio CHF)	40% pour le personnel sport (total d'environ 28 mio CHF)	25% pour les mesures sport de performance (total d'environ 17.5 mio CHF)	5% pour les mesures sport de masse (total d'environ 3.5 mio CHF)	10% pour le développement (total d'environ 7 mio CHF)
Conditions <i>(à remplir par les fédérations pour avoir accès au domaine de promotion concerné)</i>	Condition de base : Adhésion Conformité aux normes du secteur	Condition de base : promotion du sport reconnu et validé Concept de promotion du sport FTEM & concept de formation des entraîneurs			Condition de base : Adhésion